



INSCRIPTIONS SCOLAIRES ANNEE 2026-2027

Les inscriptions scolaires, pour la rentrée de septembre 2026, se feront **au Service Périscolaire de la Mairie de Groisy 233 chemin de Belle Vue 74570 Groisy du lundi 2 mars au vendredi 27 mars 2026 inclus**, selon les horaires suivants :

- *les lundis, mercredis et vendredis de 9H00 à 12H00,*
- *les lundis, mercredis, jeudis après-midi de 14H00 à 18H00.*

Se munir : - de la fiche d'inscription sur la liste scolaire de Groisy dûment complétée : à télécharger sur site internet de la Mairie ou à remplir sur place,
- de la copie du livret de famille,
- de la copie recto verso des pièces d'identité des parents,
- en cas de divorce ou séparation : un justificatif de garde de l'enfant (copie intégrale du jugement ou attestation écrite des 2 parents précisant leur séparation, le mode de garde et le choix de l'école pour leur enfant),
- d'un justificatif de domicile récent, moins de 3 mois (quittance de loyer ou d'électricité ou téléphone fixe ou internet).

L'ADMISSION DES ENFANTS SE FERA ULTERIEUREMENT AUPRES DE LA DIRECTRICE DE L'ECOLE : avec carnet de vaccinations et certificat de radiation de l'ancienne école le cas échéant.

- Sur rendez-vous, selon un planning fourni lors de l'inscription au Service Périscolaire de la Mairie de Groisy.

Le Maire,

Henri CHAUMONET



Ces inscriptions concernent uniquement les enfants entrant en 1^{ère} année de maternelle (nés en 2023) ainsi que les nouvelles familles qui s'installeront à Groisy d'ici la rentrée de septembre 2026